

Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**

Toulouse, le 8 Juillet 2008

Délégation régionale Sud-Ouest
De l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

À M. Pierre IZARD, Président du Conseil
Général de la Haute-Garonne

Objet: Demande de liaison directe le long de la Garonne entre Toulouse et Portet-sur-Garonne, tronçon de la Véloroute de la Garonne en cours d'aménagement

Monsieur le Président,

Nous renouvelons ici la demande que nous avons déjà formulée par notre lettre du 20 Septembre 2006.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a inscrit l'itinéraire cyclable « Parcours cyclable de la Garonne » à son Schéma directeur des itinéraires cyclables, et a déjà réalisé plusieurs tranches de cet itinéraire, entre St Bertrand-de-Comminges et Carbonne.

Nous nous réjouissons de la réalisation de ce bel aménagement qui permettra le développement du tourisme à vélo dans la Haute-Garonne.

On peut prévoir qu'en 2009-2010, la portion Carbonne-Muret-Portet-sur-Garonne aura été réalisée. À cette date, il ne manquera plus que la liaison entre Portet-sur-Garonne et Toulouse.

L'Association Vélo et l'AF3V vous demandent de profiter des projets d'aménagement du Cancéropôle à Toulouse, qui prévoient la création d'un itinéraire cyclable continu à travers cette zone, entre le pont du périphérique et l'impasse de Palayré.

L'Association Vélo et l'AF3V vous demandent donc de réaliser le « Parcours cyclable de la Garonne » en aménageant une liaison cyclable entre l'impasse du Palayré à Toulouse et la piste cyclable qui existe déjà au Ramier de Portet-sur-Garonne (qui s'achève au Bac de Portet).

Cette liaison cyclable pourrait utiliser successivement :

- Un sentier existant entre Jardiland et la Saudrune ;
- Un chemin rural existant entre La Saudrune et Midi-Cueillette ;
- Le Chemin des Sables, dont le revêtement très dégradé devrait être refait sur une partie.

Nous avons aussi demandé ces aménagements au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse (en 2006 et en 2008), au Maire de Portet-sur-Garonne (en 2006 et en 2008), et au Président de la Communauté d'Agglomération du Murétain (en 2006 et en 2008).

Nous avons bien reçu la résolution votée par le Conseil Général de la Haute-Garonne le 26 Octobre 2006, par lequel votre assemblée a souhaité que les collectivités locales concernées s'associent au projet d'une piste cyclable le long de la Garonne entre Toulouse et Portet-sur-Garonne. Nous vous en remercions.

Nous espérons que vous agirez pour permettre la réalisation rapide de cette piste cyclable le long de la Garonne entre Toulouse et Portet-sur-Garonne, ce qui permettra d'offrir aux habitants de Portet, de l'agglomération de Muret, et de toute l'agglomération toulousaine, un axe continu, desservant les zones d'activités et permettant les balades le long du fleuve.

Comme elles l'ont déjà fait une première fois le dimanche 24 septembre 2006, nos associations organisent le Dimanche 28 Septembre 2008 une balade à vélo entre Toulouse et Portet-sur-Garonne pour demander cet aménagement aux collectivités locales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V
Le Vice-Président,

M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Jean-Michel FABRE, Conseiller Général
- Mme Marie-Christine LAFFORGUE, Conseillère Générale
- M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
- M. Philippe GOIRAND, Conseiller municipal de Toulouse
- M. Pierre COHEN, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse
- M. Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-Garonne
- M. André MANDEMENT, Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain.